

Garrot à oeil d'or

Bucephala clangula



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, le Garrot à œil d'or se reproduit largement à travers l'Eurasie (D). En France, il s'agit d'un nicheur occasionnel et d'un migrateur et hivernant peu commun (en moyenne 2640 ind. à la mi-janvier sur la période 1997-2006) sur le littoral et les plans d'eau ouverts de la moitié nord du pays (D). En Bretagne, le golfe du Morbihan accueille les plus importants effectifs régionaux (220 à 360 ind.) mais l'espèce est présente dans de nombreux estuaires et baies.

Statut en Côtes-d'Armor

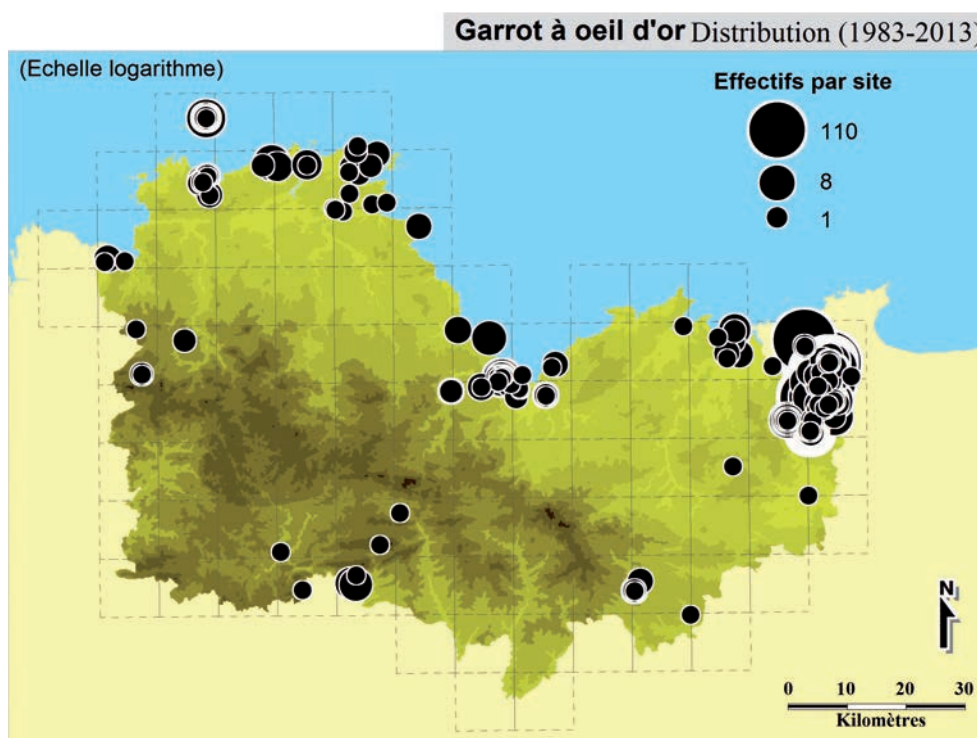
Le Garrot à œil d'or est un hivernant peu commun en Côtes-d'Armor. Il peut être observé sur une grande partie du littoral (estuaires, baies, zones abritées) et sur les plans d'eau intérieurs. Toutefois, une seule zone concentre l'essentiel des données (72 %) et des effectifs depuis plusieurs décennies : l'estuaire de la Rance. Sur la période 2000-2009, l'effectif moyen à la mi-janvier atteint ainsi une vingtaine d'individus dont 17 sur la Rance (W).

Mais le déclin sur cette période de 10 ans est de -71 %. En effet, les effectifs hivernants sur la Rance sont en constante baisse depuis les années 1980 et 1990. Les 56 données les plus riches en oiseaux

sont ainsi toutes antérieures à 2000. Le maximum est atteint en janvier 1997 avec 102 oiseaux (84 en 1987, 75 en 1993 et 1996, 70 en 1987, 65 en 1991 et 1995, 60 en 1986...). Depuis 2000, les effectifs fluctuent entre 15 et 30 oiseaux. L'ensemble de l'estuaire est fréquenté jusqu'à la plaine de Taden.

Les autres sites littoraux du département fréquentés par l'espèce correspondent à des secteurs abrités et peu profonds mais l'espèce y est irrégulière et y stationne souvent très ponctuellement : baie de Saint-Brieuc (maximum de 12 oiseaux le 17 janvier 1997), Perros-Guirec (maximum de 12 le 4 janvier 1997), Saint-Jacut-de-la-Mer (maximum de 8 le 18 janvier 1987), Louannec (maximum de 6 le 13 janvier 1997)...

Enfin de nombreux étangs ont vu le stationnement d'1 ou 2 individus en hiver : Moulin Neuf (Plouné-
rin), étang des Salles (Perret), l'Ecoublière (Trébédan), Gourveaux (Saint-Gilles-Vieux-Marché), Bétineuc (Saint-André-des-Eaux), Plounévez-Moëdec, Beffou (Plougras), Loscouët-sur-Meu, Bosméléac, Gouarec, barrage du Gouët (Saint-Julien) (jusqu'à 3 le 17 janvier 1999), étang de la Hardouinais (jusqu'à 3 le 17 janvier 1999) et Guerlédan (jusqu'à 7 ind. le 31 janvier 1987).



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Garrot à oeil d'or

Bucephala clangula



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

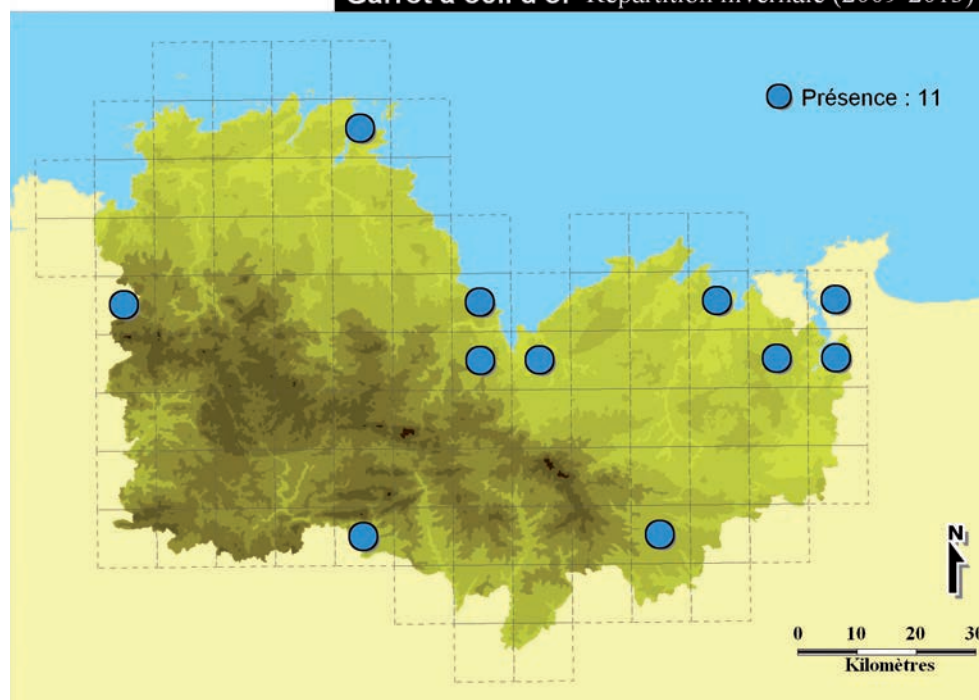
G.E.O.C.A

Tendances et perspectives

Le Garrot à oeil d'or ne semble pas décliné comme hivernant en France (**D**). La chute constatée sur le seul site d'hivernage régulier du département qui est désormais en de çà du seuil d'intérêt national, l'estuaire de la Rance, doit donc trouver son explication ailleurs. Peut-être dans une modification du milieu liée à la sédimentologie particulière du site, qui s'ajoute à des dérangements ponctuels? L'absence de zone de protection littorale ou maritime

sur l'estuaire et le manque de suivis locaux sont des aberrations depuis longtemps dénoncées. Malgré des efforts de concertation lors de la mise en place locale du réseau Natura 2000, aucune extension de périmètre n'a vu le jour. Pourtant, l'estuaire de la Rance mériterait amplement une prise en compte environnementale plus importante au vu de son rôle prépondérant pour les oiseaux d'eau et de quelques espèces patrimoniales majeures pour les départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

Garrot à oeil d'or Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

